

Communiqué de presse – 25 novembre 2020 **Propositions de la Place de Paris pour accompagner la relance**

Paris, le 25 novembre 2020 – Dans le contexte de la crise du COVID-19 et de la relance indispensable des économies, comme du changement de nos modèles économiques et sociaux qui en découle pour intégrer les impératifs de l'économie durable, Paris EUROPLACE présente ce jour deux nouveaux rapports avec de nouvelles propositions d'actions et annonce la mise en place d'un Groupe de contact Entreprises-Investisseurs.

Augustin de ROMANET, Président de Paris EUROPLACE, souligne que « *les deux rapports présentés ce jour sont complémentaires et montrent le lien fort entre la nécessité de développer l'accès des entreprises au marché boursier et l'importance de concevoir un cadre favorisant l'investissement utile et responsable. Ils prennent tout leur relief dans le contexte de la crise du COVID, qui exige d'accélérer les développements de la finance de long terme au service de la relance et de l'économie durable.*

Le lancement, au sein de Paris EUROPLACE, d'un Groupe de contact Entreprises-Investisseurs, co-présidé par Valérie BAUDSON et Xavier GIRRE, en concertation avec Finance for Tomorrow, a pour but d'approfondir le dialogue et d'établir des propositions concertées, notamment sur les enjeux et modalités à mettre en place pour développer la finance de long terme et durable, et d'être une structure de veille et d'analyse sur les sujets d'intérêt commun. »

I. Rapport « Investir utile et responsable : propositions du Pôle Investisseurs de la Place de Paris ».

Ce rapport a été réalisé par le Collège Investisseurs de Paris EUROPLACE, présidé par Valérie BAUDSON, Directrice générale de CPR AM, membre du Comité exécutif de Amundi.

Pour Valérie BAUDSON, « *Dans le contexte actuel, le Collège Investisseurs de Paris EUROPLACE a décidé de prioriser ses travaux sur le caractère utile et responsable de l'investissement, et en particulier sur sa dimension sociale et sociétale. »*

Ce rapport fait des propositions sur 4 priorités, afin de créer un écosystème permettant aux investisseurs, analystes financiers, distributeurs et entreprises de mieux identifier et développer l'investissement utile et responsable :

- **Accélérer la dimension sociale de l'investissement :**
 - Contribuer à l'élaboration d'une taxonomie sociale, partagée avec les entreprises
 - Améliorer l'accès aux données sociales et sociétales
 - Développer des produits financiers répondant à cette nouvelle demande
 - Établir une cartographie des bonnes pratiques de transformation des entreprises
 - Promouvoir l'expertise européenne en matière d'innovation financière sociétale.
- **Répondre à l'enjeu des données financières et extra financières :**
 - Développer une réglementation européenne pour les fournisseurs de données
 - Réduire la dépendance vis-à-vis des fournisseurs non européens, via des initiatives réglementaires et industrielles

- Donner une priorité stratégique aux données ESG, avec un standard européen de reporting et un registre européen électronique centralisé.
- **Renforcer la compétitivité/attractivité du Pôle Investisseurs de la Place de Paris :**
 - Sanctuariser les acquis, notamment le régime impatrié et l'offre scolaire internationale
 - Confirmer le respect de la parole donnée en matière fiscale (réduction de l'IS à 25%, TTF...)
 - Baisser le coût du travail qualifié
 - Simplifier, rendre lisible et stable la norme applicable aux acteurs européens, dans une logique de *level playing field*
 - Développer la compétitivité de notre droit financier et de nos véhicules d'investissement.
- **Promouvoir l'investissement de long terme :**
 - Développer la formation des distributeurs, promouvoir une offre de conseil alliant performance et sens
 - Améliorer l'information sur la réalité des risques portés
 - Mettre en place, dans le PLF 2021, un mécanisme exceptionnel de donation intergénérationnelle, fléché vers l'investissement en fonds propres
 - Donner un nouvel élan aux dispositifs existants PEA, ELTIF.

II. Rapport « La Bourse, comme levier de la relance : 12 propositions pour faciliter le financement des entreprises par les marchés ».

Ce rapport a été réalisé par le Collège Entreprises de Paris EUROPLACE, présidé par Xavier GIRRE, Directeur Exécutif Groupe EDF en charge des finances, avec Anthony ATTIA, membre du directoire d'Euronext N.V., Président Directeur général d'Euronext Paris, et Thibaut BECHETOILLE, Président de CroissancePlus.

Pour Xavier GIRRE, « *L'accès aux fonds propres est un enjeu essentiel du financement des entreprises. Le collège Entreprises, Euronext et Croissance Plus, formulent des propositions pour assurer la continuité entre financements non coté et coté afin de fluidifier les parcours et assurer la croissance de toutes les entreprises.* »

Le Collège Entreprises a travaillé depuis le début de l'année sur le financement en fonds propres des entreprises, en particulier dans le cadre de la crise. Il a par exemple contribué à la réflexion sur les prêts participatifs pour soutenir les entreprises dans la crise. **Le Collège a ensuite élargi ses travaux aux enjeux de la relance de la bourse**, une des modalités essentielles d'accès aux fonds propres pour les entreprises.

Ses propositions portent sur 3 axes :

- **Former pour multiplier les passerelles entre non coté et coté**
 - Proposer des programmes de formation articulant private equity et gestion d'actifs cotés au sein des établissements supérieurs, afin de transmettre des réflexes communs et mettre l'accent sur l'introduction en bourse
 - Développer des programmes d'accompagnement des directeurs de participation pour élargir l'accès aux ressources utiles pour réussir les IPO
- **Faciliter les IPO grâce aux fonds cornerstone et à la simplification**
 - Intégrer au cahier des charges de l'initiative Tibi la capacité des fonds à accompagner vers la bourse, c'est-à-dire à jouer le rôle de fonds cornerstone

- Mobiliser le Fonds Européen d'Investissement pour qu'il s'oriente davantage vers l'investissement cornerstone
- Rationaliser les contraintes réglementaires d'introduction en bourse pour les petites entreprises
- **Renforcer l'attractivité de la bourse par l'information, la liquidité et la valorisation**
 - Mettre en place un cadre crédible pour le développement de la recherche « sponsorisée » en France, en impliquant les émetteurs
 - Promouvoir les succès cotés en élargissant le label French Tech à toutes les entreprises, notamment les entreprises cotées.

Les rapports de Paris EUROPLACE sont disponibles sur notre site internet : www.paris-europlace.com

À propos de Paris EUROPLACE :

Paris EUROPLACE est l'organisation chargée de développer et promouvoir la Place financière de Paris et, d'une manière générale, l'industrie financière française. Elle fédère l'ensemble des parties prenantes : entreprises, investisseurs, intermédiaires bancaires et financiers, professions juridiques et comptables, sociétés de conseil, autorités de marché, soit plus de 400 membres. L'association est présidée par Augustin de Romanet, Président-directeur général du Groupe ADP.

www.paris-europlace.com

LinkedIn : Paris EUROPLACE

Twitter : @europlace

Contact presse : Paris EUROPLACE, Arnaud de BRESSON, Tel : +33 1 70 98 06 30,

E-mail : bresson@paris-europlace.com